



L'info de Chapelle-Royale

Journal municipal n° 7 - Décembre 2010



Joyeuses fêtes à toutes et à tous

La période des fêtes approche, et avec elle le cortège de festivités, friandises, cadeaux et réveillons. Essayons, alors que le froid accompagne souvent ces moments de festivités, de ne pas oublier celles et ceux qui sont un peu éloignés de cet esprit de fête, ceux pour lesquels Noël est surtout synonyme de problème de chauffage ou de solitude renforcée.

Il y a quelques gestes simples qui tiennent chaud au coeur : une visite, un sourire, une attention, une course faite pour deux et la journée est ensoleillée !

Soyons plus solidaires : entre voisins, il est quelquefois facile de s'entraider. Pensons-y.

Soyons plus tolérants : entre habitants d'un même village, il est simple de comprendre que si chacun est unique, tout le monde mérite le respect.

Soyons plus vigilants : on oublie quelquefois de faire attention aux autres, et petit à petit on finit par oublier « l'autre », on ne le voit même plus.

Avec les fêtes, retrouvons la joie de partager quelques moments ensemble, renouons avec le plaisir d'échanger quelques mots, allons plus facilement vers ceux dont nous nous sommes peut-être détournés.

Je vous souhaite de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Votre Maire,

Thomas Blonsky, maire « Nous continuons à investir pour l'évolution de notre village »



Vous venez de concrétiser un projet qui vous tenait à cœur avec l'Espace multiservices. Que retenir-vous de cette aventure ?

Qu'elle fut longue et périlleuse mais le résultat est très satisfaisant. J'avais la ferme volonté, dès mon élection, de redonner un lieu de vie à notre village. En une année, nous avons ouvert ou ré-ouvert quatre endroits chers aux habitants, quatre lieux rassembleurs : l'église dans un premier temps, ouverte tous les jours, le club d'activités créatives, la bibliothèque puis cet espace multiservices.



Tout cela ne s'est pas fait sans un fort investissement de la municipalité. Nous avons rencontré des obstacles, des difficultés, mais nous avons su frapper aux bonnes portes et trouver des solutions à chaque problème.

Aujourd'hui le résultat est très satisfaisant.

Sommaire

Chapelle-Royale change

p. 2-3 : Interview et vœux du maire

p. 4-5 : Inauguration de l'espace multiservice

Signature de la convention avec la poste

Chapelle-Royale s'équipe

p. 6-7 : Le cœur de village se dessine

Travaux réalisés ou en cours

Chapelle-Royale vit

p. 8-9 : Plus d'animations à la bibliothèque

p. 9-10 : Les infos utiles

Chapelle-Royale bouge

p. 10 : Les associations de la commune

p. 11-12 : Retour en images

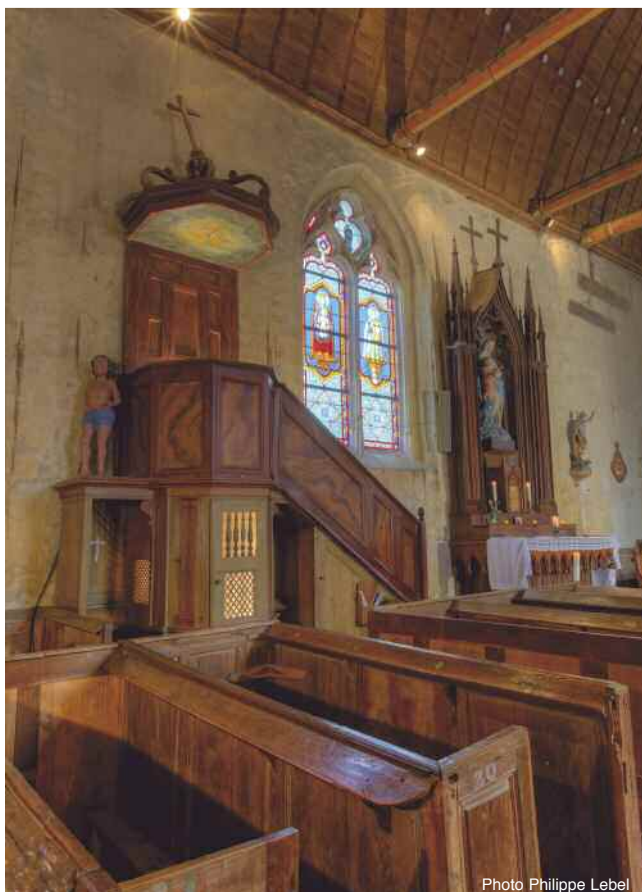


Photo Philippe Lebel

Chapelle-Royale

CHANGE

Vous êtes très attaché à la qualité de la vie dans la commune. Quels sont les éléments qui peuvent y contribuer ?

Le fleurissement des entrées de village et de la place sont des éléments très importants de l'ambiance communale. Ils marquent la volonté de la municipalité de faire de Chapelle-Royale un village où il fait bon vivre. Cette volonté doit également apparaître dans les hameaux, qu'il ne faut pas oublier. La signalétique fait partie de cette contribution visuelle à l'esthétique du village, et nous sommes conscients que les pancartes sont vieillissantes. Nous allons donc revoir prochainement l'ensemble de cette signalétique, en commençant par les hameaux justement.



Même si Chapelle-Royale est un village plutôt tranquille, vous avez constaté une hausse des manifestations d'incivilités. Que comptez-vous faire ?

C'est un sujet important. J'ai décidé de réagir plus largement : nuisances, troubles à l'ordre public, tapage nocturne, toutes ces manifestations de manque de civisme sont en effet trop fréquentes à Chapelle-Royale. Je m'en suis entretenu personnellement avec Monsieur Lionel Beffre, Préfet d'Eure- et-Loir.

Rappelons que la loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, place le maire au centre du dispositif de tranquillité publique et de prévention de la délinquance. C'est pourquoi, il a été décidé, lors d'une réunion de travail avec la gendarmerie,

représentée par le Capitaine Rousseau, commandant de la brigade de Nogent-le-Rotrou, et les services de l'État, représentés par Madame Laparre-Laccassagne, sous-préfète, de mettre en place un Plan de Prévention de la délinquance. Je tiens également à rappeler à chacun d'entre vous qu'il ne faut pas hésiter à prévenir la gendarmerie, à porter plainte ou à informer le maire ou l'un des adjoints en cas de problème.



Vous tenez beaucoup à la solidarité. Comment la concrétiser dans un village comme le vôtre ?

C'est via le CCAS que ce travail de solidarité peut se faire : en tant que président, je souhaite qu'on en réunisse plus fréquemment le conseil d'administration, et qu'on élabore une vraie politique d'actions sociales, ce qui permettra aussi de mieux gérer les aides du Conseil Général. Je reviendrai lors d'un prochain bulletin sur le dispositif mis en place et les modalités de mise en œuvre de cette politique sociale.



**VŒUX
DU MAIRE**
le samedi 8 janvier
à 18 heures
à la salle des fêtes

Le site internet en ligne

Désormais, lorsque vous tapez www.chapelleroyale.fr vous tombez sur le site officiel de notre commune.

Vous y trouvez des infos pratiques sur tout ce qui touche à votre vie quotidienne, l'histoire du village, le compte rendu des conseils municipaux, des adresses pratiques et le détail des projets de la municipalité.

A peine né, ce site évolue déjà : une nouvelle version, qui sera opérationnelle en février, est déjà en préparation.

A découvrir.

Inauguration de l'Espace multiservice Une épicerie de village saluée de tous

De nombreuses personnes, élus, Capellariens et Capellariennes, étaient réunies jeudi 7 octobre dernier à l'occasion de l'inauguration de l'espace multiservice. Ouvert depuis le mois de septembre, cet espace, offrant aux habitants une épicerie, une agence postale communale et un lieu de rencontre, est l'aboutissement d'un projet d'un an né de la volonté de la municipalité. Cette initiative a été saluée par tous les élus présents.



De gauche à droite : Albéric de Montgolfier, sénateur et président du Conseil Général, Thomas Blonsky, maire, Laure de La Raudière, députée et Anne Laparre-Lacassagne, sous-préfète inaugurent officiellement ce nouveau service à la population

Tout était réuni jeudi 7 octobre dernier pour que l'inauguration prenne des allures de fête. Les invités et curieux étaient nombreux sous un soleil magnifique réchauffant sérieusement la température extérieure, à découvrir ou redécouvrir un service de proximité à Chapelle-Royale. « *Comme je vous l'avais annoncé en 2008, un avenir nouveau pour Chapelle-Royale se dessine* », commençait fièrement Thomas Blonsky, maire, en rappelant que l'étude de marché pour la création d'un commerce était négative en raison de l'absence d'école. La municipalité a donc fait le choix de créer un commerce en régie, c'est-à-dire

entièrement géré par la commune, une première en France.

« *Aujourd'hui, quel bonheur de venir le dimanche matin chercher ses croissants et son pain pour un déjeuner en famille* », continuait Thomas Blonsky.

Le maire a souhaité rappeler que l'objectif de la municipalité est d'offrir aux habitants de Chapelle-Royale une vie plus douce, faite d'échange, de solidarité et de convivialité, et pour ce faire, il faut des lieux. « *Ces lieux, nous les avons ré-ouverts les uns après les autres, l'église, puis la bibliothèque intercommunale, le club d'activités créatives, l'épicerie*

et la poste. » Et pour accentuer cette convivialité, la municipalité a installé devant l'épicerie, tables et chaises pour se retrouver le temps d'un café.

75 clients par jour

Les habitants ont rapidement pris possession de leur espace multiservice. Soixante-quinze clients par jour sont servis par Josiane ou Irina, les deux employées. Les clients entrent dans cet espace pour bénéficier des services de la poste, de la boulangerie et de l'épicerie où se trouvent plus de 500 références.

« Nous sommes satisfaits de ce résultat, ce n'est pas simple de redynamiser une commune rurale », rappelait Thomas Blonsky, « mais les gens reviennent aujourd'hui en campagne et ils veulent des services de proximité. Et c'est tellement mieux pour l'environnement de faire ses courses près de chez soi et surtout lorsque l'on dispose d'une belle épicerie ».

Alberic de Montgolfier, sénateur, président du Conseil Général a ensuite salué à son tour ce "concept original" : « L'origine de ce projet est l'illustration des problèmes de la ruralité. Les habitants veulent des services de proximité mais cela ne peut se faire dans les mêmes dispositions que dans des communes plus grandes, il faut donc que les élus fassent preuve d'imagination ».

Ainsi la mutualisation du personnel entre la poste et la municipalité permet à une petite commune d'offrir un service plus large à moindre coût. « Ce concept tout à fait original est un vrai pari », a-t-il conclu.

Alberic de Montgolfier a ensuite encouragé la population à utiliser cette épicerie de village tout comme Anne Laparre-Lacassagne, sous-préfète et Laure de La Raudière, députée qui s'est dite « satisfaite d'avoir participé activement à la création de ce projet, qui permet de maintenir des services en milieu rural. Je salue l'énergie de tous les élus de Chapelle-Royale qui ont su créer un lieu de convivialité ». Et parce que cette inauguration avait un air de fête de village, tous se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié, au son de l'accordéon...

Ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 15 et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.



Plus de 500 références produits sont disponibles dans la nouvelle épicerie alimentée par l'épicerier d'Unverre. Le pain vient de Courtalain. Pour faciliter cette installation, la mairie a mis en place une régie de recettes

Signature de la convention avec la poste

L'inauguration de cet espace multiservice fut aussi l'occasion de signer la nouvelle convention entre la poste et la municipalité. En effet, la convention, qui fixe les modalités d'organisation de l'agence et de mutualisation du personnel pour une durée déterminée, venait à expiration. La création de cet espace mixte a ainsi permis de poursuivre ce partenariat avec une nouvelle convention signée pour 9 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction, soit 18 ans. Ce service est donc assuré pour les habitants jusqu'au 1^{er} octobre 2028.

Ce partenariat permet d'assurer une fréquentation intéressante à l'épicerie et de maintenir une présence postale avec des plages horaires d'ouverture que des plus grandes communes n'ont pas. « Peu d'agences postales sont ouvertes le samedi après-midi ou le dimanche matin », explique Gérard Vidal, directeur du groupement postal Beauce-Sologne.

Heureux gagnant du concours photo

Et parce qu'une satisfaction n'arrive jamais seule, Gérard Vidal, a profité de cette occasion pour

annoncer que l'agence postale de Chapelle-Royale a gagné le concours photo pour la région Beauce-Sologne, organisé pour la deuxième année consécutive par la poste.



Josiane et Irina assurent le service de la poste et de l'épicerie

Le cœur de village se dessine

En plus de l'espace multiservice, petite révolution de la rentrée dans notre village, plusieurs travaux ont été ou sont en cours de réalisation, traçant le nouvel avenir de Chapelle-Royale. Des projets se dessinent aussi, en voici les grandes lignes.

De nouveaux candélabres



18 nouveaux candélabres ont été installés dans rues de Bel Air, Jean-Moulin et du Stade

Les travaux d'enfouissement de réseaux dans les rues de Bel-Air, Jean-Moulin et du Stade sont terminés. De nouveaux candélabres sont apparus sur ces voies. Esthétiques, ils sont aussi économiques puisque la puissance change automatiquement de 150 à 100 watts à partir d'une certaine heure. Même principe pour les doubles candélabres avec lanterne en haut et en bas dont la puissance varie entre 100 et 70 watts.

La municipalité a souhaité profiter de ces travaux d'enfouissement de réseaux pour refaire les trottoirs en émulsion rose ou grise. Des finitions à la hauteur du nouveau visage de Chapelle-Royale.

Abri-voyageurs

Le nouvel abri-voyageurs est en fonction depuis septembre. Un banc devrait bientôt venir agrémenter ce nouvel équipement, parfaitement intégré dans l'architecture du village.



Voiries

Très prochainement, les trottoirs du lotissement de Saint-Julien, qui a été construit il y a 40 ans, devraient être goudronnés, facilitant ainsi l'accès et la circulation des habitants de ce lotissement.

Lame de déneigement

Chapelle-Royale vient de se doter, grâce au Conseil Général, d'une lame de déneigement qui sera fixée sur un tracteur. Cette toute nouvelle acquisition permettra à la commune de maîtriser le déneigement des rues et de passer notamment route du Gault ou dans d'autres endroits souvent non déneigés faute de moyens.

Des jeux pour les enfants



Ces jeux pour enfants seront prochainement installés sur le stade

Livrés depuis quelques semaines, les jeux pour les enfants vont être installés pour les beaux jours. La volonté de la Municipalité de créer un parc sur le stade arrive à terme. Ainsi pendant que les grands joueront au ping-pong ou à la pétanque, les petits profiteront d'un portique avec balançoire,

jeux à ressort ou se cacheront dans la cabane avec toboggan. Le tout sera paysagé et clos par une haie végétale.

« Nous avons groupé notre commande avec trois autres communes, ce qui nous a permis d'avoir des prix plus intéressants et de partager les frais de livraison », explique Joël Teinturier, premier adjoint au maire en charge des travaux.

Décorations de Noël

La municipalité a décidé de faire l'acquisition de nouvelles décorations de Noël et d'élargir les lieux d'illuminations pendant les fêtes de fin d'année. Cinq appliques supplémentaires ont été posées sur les nouveaux candélabres, embellissant encore les soirées d'hiver.

Des tests de stationnement et de sécurisation en cours

Dans la rue Jean-Moulin, à notre demande, le Conseil Général a réalisé une étude de circulation à l'entrée du village en installant des plots délimitant des places de stationnements sur la chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules. Cette étude a permis de constater qu'une nouvelle configuration des places de stationnement, qui pourraient déborder en partie sur les trottoirs ainsi rétrécis, serait plus adéquate. A suivre donc...

Le permis de construire déposé pour les deux logements

Suite à l'acquisition de deux maisons de la rue Jean-Moulin, la municipalité vient de déposer le permis de construire autorisant leur aménagement et leur réhabilitation en trois logements à loyers modérés. Le projet de l'architecte a été retenu et les travaux devraient commencer en début d'année 2011 comme prévu. Le réaménagement comprend la réalisation d'une isolation thermique performante (toiture, mur, menuiserie), la mise aux normes (sécurité, électricité, sanitaires), l'aménagement intérieur respectant l'accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite, le tout avec la volonté de valoriser le patrimoine communal.



L'une des maisons acquises par la municipalité rue Jean-Moulin : état projeté après rénovation

Réfection d'une partie de la tuyauterie du forage d'eau potable

La municipalité a dû procéder au remplacement de la pompe d'hydrochloride de soude, de la canne d'injection et du compteur du forage. Une pompe en inox a remplacé celle en fonte, totalement rouillée. Les travaux ont été en partie réalisés par la commune avec la préparation du terrain. Un professionnel est ensuite intervenu dans la partie souterraine.

Etude de faisabilité de l'aménagement du plan d'eau en aire de camping-car

Une halte pour les touristes à Chapelle-Royale. Pourquoi pas ? De nombreux camping-cars passent dans notre village sans jamais s'arrêter, faute d'endroit pour le faire. Le maire a souhaité lancer une étude pour un projet d'aménagement du plan d'eau dans le but de développer le tourisme dans notre commune.

Cette aire de camping-car, intégrée dans un projet élargi dans lequel on trouve également des chambres d'hôte et un restaurant, serait un atout supplémentaire pour l'épicerie de village. L'étude permettra de conclure sur la cohérence du projet, sa faisabilité et son possible financement. Nous ne manquerons pas de vous en informer.



Tout-à-l'égout : une pale de la station d'épuration cassée

Nous vous l'avions déjà rappelé dans le numéro de fin d'année 2009, une grande partie des habitations de la commune est reliée au tout-à-l'égout et la station d'épuration permet le traitement des eaux usées. En octobre dernier, le système d'hélice avait dû être totalement nettoyé car bloqué à cause de déchets importants. Cette fois, c'est une pale de l'agitateur de la station qui a cassé. La pale a été réparée mais nous vous rappelons que de nombreux résidus de lingettes, serpillères et autres déchets sont retrouvés régulièrement malgré le filtrage. Il est important que chacun prenne conscience que ce genre de désagréments engendre sur du long terme de nombreux investissements qui peuvent être évités si chacun se sent concerné.



Des travaux ont dû de nouveau être entrepris dans la station d'épuration sur une pale cassée

Plus d'animations à la bibliothèque

Ouverte depuis près de 6 mois, la bibliothèque intercommunale compte 45 adhérents. Dans un décor chaleureux, Maryse Teinturier et Denise Néron proposent 600 ouvrages pour grands et petits dont des romans, des livres d'histoire locale, des bandes dessinées, des albums pour enfants, etc.

« *Les livres les plus sollicités sont ceux qui racontent notre région. L'histoire locale marche beaucoup* », explique Maryse Teinturier, l'une des bénévoles de la bibliothèque. La Communauté de Communes attribue 300 euros par an à la bibliothèque pour ces achats de livres. Maryse et Denise ont en charge ses achats. Elles connaissent les goûts de leur public ou ont des commandes spéciales qu'elles essaient de satisfaire.

Concours de dessin

Mercredi 7 octobre dernier, un concours de dessin était organisé pour la première fois à la bibliothèque, ouvert à tous les enfants. Huit ont répondu présent et se sont appliqués à dessiner des Indiens, thème retenu pour cette première animation, en écho avec les expositions thématiques des 5 bibliothèques intercommunales. Les chefs-d'œuvre sont exposés. D'autres animations vont être régulièrement organisées. Une fois par mois, le mercredi, Maryse et Denise vont mettre en place



« *Raconte-moi un livre* », lecture ouverte pour les enfants entre 2 et 8 ans.

L'objectif reste bien sûr d'attirer de nouveaux adhérents, la première année est gratuite pour les habitants de Chapelle Royale.

Carte d'adhérent 5 €. Cette carte permet aussi de vous rendre dans les cinq autres bibliothèques de la Communauté de Communes.

Un ordinateur connecté à internet est à la disposition de tous.

Ouverte les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h. Tél. 02 37 52 80 18.

Les infos utiles

Espace multiservice

Ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 15 - Dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 02 37 49 21 50.

Services proposés : épicerie, dépôt de pain, produits frais, achat de timbres, d'enveloppes pré timbrées, emballage et colis, envois de lettres recommandées, dépôt et retrait de colis et recommandés, dépôt et retrait d'argent sur CCP et CNE, photocopies.

Pensez à vos commandes de Noël.

Tournées alimentaires

Boucherie BARRÉ, Arrou : vendredi après-midi mardi au dimanche entre 9 h et 10 h

Poissonnerie BATTEUX, Vilaines-la-Gonais (72) le mercredi.

Eglise

L'église de Chapelle-Royale est depuis cet été ouverte de 9 h à 19 h tous les jours.

Un livre d'or y est déposé par la municipalité.

Ouverture de la Mairie

Extension des horaires d'ouverture au public de la mairie : lundi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Une permanence est en place sur rendez-vous le samedi matin

Tél. : 02 37 49 20 13 - Fax : 02 37 49 29 75

E-mail : mairiechapelleroyale@orange.fr

Thomas Blonsky, Maire : 06 89 93 15 22

E-mail : mairedechapelleroyale@orange.fr

Joël Teinturier, 1^{er} adjoint : 06 89 79 44 29

Céline Fontaine, 2^e adjoint : 06 13 77 66 19

André Vannier, 3^e adjoint : 02 37 49 24 47

Les écoles

Inscriptions obligatoires des enfants à la Mairie de Chapelle-Royale.

Les enfants de Chapelle-Royale sont scolarisés de la maternelle au CM2 à l'école publique de La Bazoche-Gouet située à 5 km. Le transport scolaire et la restauration scolaire y sont assurés.

Ecole Publique : 10, rue d'Authon, 28330 La Bazoche-Gouet, tél. 02 37 49 34 10.

Les infos utiles

Médecins généralistes

La Bazoche-Gouet

Maria Tanasa, rue du 8 Mai 45 :
02 37 49 39 96

Philippe Grohando, 67, rue du Gal-
Leclerc : 02 37 49 21 39

Unverre

Franky Lhomme, 6, rue du Pressoir :
02 37 97 23 11

Arrou

Jean-Luc Perdereau, 2, rue des
Lilas : 02 37 97 00 95

Authon-du-Perche

D. Aveline, M. Deroide, F. Bourdin,
15, place du Marché : 02 37 49 12 08

Pharmacies

La Bazoche-Gouet

Dominique Béranger, av. du Gal-
Leclerc : 02 37 49 21 41

Arrou

J.-Luc Defrance, 45, Grande-Rue :
02 37 97 02 23

Authon-du-Perche

Pharmacie du Perche, 23, place du
Marché : 02 37 49 03 06

Infirmières

La Bazoche-Gouet

Sylvie Coispeau-Deshayes, 2, rue de
la Guinette : 02 37 49 22 75

Authon-du-Perche

Isabelle Bois-Bernardin, 11, rue Basse :
02 37 49 90 54

Dentistes

La Bazoche-Gouet

Olivier Desoubieux, 44, rue du Gal-
Leclerc : 02 37 49 31 50

Authon-du-Perche

J.-Luc Chanel, 15, place du Marché :
02 37 49 91 25

Masseurs Kinésithérapeute

La Bazoche-Gouet

J.-Philippe Desprez, 70, rue Jean-
Moulin : 02 37 49 21 52

Brou

Philippe Jabin, 2, rue Marcel-Bordet :
02 37 47 06 57

Laboratoires d'analyses médicales

Brou

Laboratoires la Madeleine, 65, rue de
Châteaudun : 02 37 96 06 00

Vétérinaires

Brou

P.-Auguste Coudel, 21, rue des
Changes : 02 37 96 05 67

Dominique Launay, 15, rue de la
Chevalerie : 02 37 47 19 49

Ambulances

Authon-du-Perche

Ambulance authonnaise :
02 37 49 90 59

Brou

Ambulance Renoncé :
02 37 96 07 07

Pensez-y !

Inscriptions sur la liste électorale

Chaque nouvel habitant de la commune et toute personne ayant atteint la majorité peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Si vous êtes habitants résidentiels, vous pouvez aussi faire le choix de vous inscrire à Chapelle-Royale.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter en mairie et de compléter une demande d'inscription avant le 31 décembre 2010.

Recensement militaire

Dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire, tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile.

Etat civil

Naissances

Baptiste Langlois le 22 février
Margaux Demay de Goustine le 4 juin

Mariage

Jérémie Hoyeau et Sandrine Pereira le 20 mars
Jerôme Ceccarelli et Céline Délion le 11 septembre

Décès

Fernand Thirouard survenu le 22 mars
Suzanne Rabache survenu le 6 avril
Gilbert Pichard survenu le 4 janvier
Roland Galby survenu le 18 octobre
Gisèle Dieu survenu le 4 octobre

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu le samedi matin. Il est demandé à chaque habitant de sortir la poubelle le vendredi soir à partir de 20 h.

Attention, lorsqu'un jour de la semaine est férié, le jour de collecte est décalé.

Le tri sélectif

Des conteneurs sélectifs sont à votre disposition à proximité du stade. Vous devez y déposer uniquement les verres, les emballages plastiques et les journaux.

Les affiches sur chaque conteneur vous aident en cas de doute et vous indiquent les déchets à ne pas déposer.

Rappel :

Il est interdit de déposer les déchets entre 22 h et 6 h
Il est interdit de déposer les cartons et déchets verts à cet endroit.

Ces déchets doivent être amenés à la déchetterie de Charbonnières, *La Ferranderie 02 37 49 11 24* aux horaires suivantes :

Lundi	9 h-12 h	
Mercredi		13 h 30-17 h 30
Vendredi		14 h-17 h
Samedi	9 h- 12 h	14 h-17 h

Les associations animent la commune

Le Club du 3^e Age

Présidé par Simone Aveline le club du 3^e âge compte une trentaine d'adhérents.

Les membres de l'association se retrouvent un mercredi après-midi sur deux dans la salle Reine Bathilde à côté de la mairie, entrée par la cour.

Au programme différents jeux, manille, tarots, belote dames, dans le but de passer un bon moment ensemble. Une collation est offerte dans l'après-midi. Le club organise deux tournois de manille chaque année, un buffet au mois de juin et un repas de Noël. Les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent rejoindre le club sont les bienvenues, n'hésitez donc pas à **contacter Simone Aveline au 02 37 49 20 13.**

Atelier de Loisirs créatifs



Animés par Caroline Duchesne, les ateliers de loisirs créatifs ont lieu le mercredi de 14 h à 16 h, tous les 15 jours dans la salle Reine Bathilde.

Vous pourrez être initié à la carterie 3D (broderie, mosaïque, tampons...) la peinture sur support (toile, pot de fleurs, boîte en carton, boîte...) en passant par différentes techniques : effet froissé, craquelage, peinture magnétique, peinture craie...

La capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Vous avez le choix de vous inscrire librement en fonction du thème de l'atelier.

Renseignements et inscriptions en contactant Caroline au 06 03 66 35 28 ou 02 37 96 71 21.

La Clique

En 1923, l'association La Clique rassemble des musiciens amateurs et passionnés. Les membres se réunissent tous les derniers vendredis de chaque mois et tous les 15 jours avant une prestation extérieure. Les musiciens sont guidés par Didier Masson et reconnaissables à leur chemise rouge et casquette. L'association intervient au cours de défilés pour les cérémonies officielles à Chapelle-Royale et à la Bazoche-Gouet et participe aux fêtes de la musique et de la Saint-Jean de Chapelle-Royale.

Renseignements au 02 37 49 30 79.

Le Comité des Fêtes

Bureau : Pascal Jouet, président, Betty Vannier, secrétaire et Cyril Gasselin, trésorier, Patricia Masson, Claudine Dumand, Jacqueline Poivert, Sylvie Ménager, Aurélie Robert, Rémy Houdoux et Victor de Carvalho.

Le Comité des Fêtes, malgré son petit nombre d'adhérents organise de main de maître différentes activités tout au long de l'année pour petits et grands. En collaboration avec la Municipalité, ils nous ont offert trois jours magnifique de festivités avec le 18 juin un concert de Jazz, le 19 un dîner champêtre dansant pour accompagner le Feu de la Saint Jean et enfin le 20 juin un lâcher de truite au plan d'eau, un concours de pétanque et un tournoi de foot sur le stade. Le 13 juillet, l'association a organisé un repas champêtre suivi de la retraite aux flambeaux et un magnifique feu d'artifice.

Le 23 octobre une soirée couscous a réuni près de 100 personnes, renouvelée le 5 décembre pour le Marché de Noël.

L'Amicale des Anciens Elèves

L'association a été fondée le 1^{er} mai 1931. Sous la présidence de Bernard Seigneuret, l'association compte actuellement 23 membres actifs. Chaque année, des manifestations sont proposées :

- un loto, au début du mois d'avril qui a remplacé les grandes manilles de la Quasimodo ;
- une brocante, le 1^{er} week-end de juillet qui anime le cœur du village.

Les sapeurs-pompiers de la Bazoche-Gouet, Chapelle-Royale et Chapelle-Guillaume

Chef de centre : Major Talbot Claude.

Le centre d'intervention de la Bazoche-Gouet, composé de 18 sapeurs-pompiers, ayant tous la formation obligatoire pour l'incendie et le secours à la personne, assure environ 100 interventions par année. Le centre est équipé de : ambulance, défibrillateur, lots de sauvetage, véhicule tout usage et camion citerne feux.

Le chef de centre remercie tous les patrons publics ou privés pour leur compréhension lors des interventions et formations. L'équipe des pompiers est prête à accueillir des jeunes entre 16 à 45 ans pour les rejoindre en tant que pompiers volontaires.

Numéro des pompiers : 18 d'un poste fixe ou 112 d'un mobile.

Expression libre

Tournée vers la culture, Expression libre, propose une découverte de la poésie, la danse, la musique et la photographie par l'intermédiaire d'expositions et de concerts.

Renseignements au 06 20 50 78 23.

Retour en images

Dimanche 5 décembre : Marché de Noël et animations

On ne change pas une équipe qui gagne. L'association de la Municipalité et du Comité des Fêtes a permis ces trois dernières années la belle réussite de l'animation de début décembre, elle a été renouvelée en 2010.

Ce Marché de Noël a eu lieu le 5 décembre, sous un ciel presque clément ! De nouveaux chalets doubles en bois, toujours construits par le Comité des Fêtes, ont été installés en plus de ceux de l'an dernier, améliorant ainsi le cadre de la fête.



Cela a permis d'accueillir dans de meilleures conditions les exposants, artisans et commerçants qui ont présenté leurs produits aux visiteurs, venus nombreux pour se divertir, se restaurer, et acheter quelques cadeaux de Noël.



Toute la journée, petits et grands ont aussi pu profiter de promenades en calèche. Un repas, préparé par le Comité des Fêtes, a été servi le midi, salle Reine Bathilde. Au menu : tartiflette. A 14 h, à la salle récréative, les enfants ont assisté à un spectacle de magie suivi d'un goûter et d'un lâcher de ballons.

A l'issue du spectacle, le Père Noël a remis un cadeau aux petits, pour leur plus grande joie et celle des aînés car cette journée est l'occasion de réunir toutes les générations de notre commune.

12 juin, le tour d'Eure-et-Loir

La course de vélo contre la montre passe à Chapelle-Royale. Une équipe de bénévoles s'est mise en place pour accueillir les curieux.



3 jours de fêtes les 18, 19 et 20 juin

18 juin : A l'occasion des Scènes Euréliennes organisées par le Conseil Général, la compagnie Akiba s'est produite à l'église. Leur concert *Spirituals*, nous a fait voyager au travers des premiers Negro Spirituals à la Soul Music en passant par le Gospel et le Blues.



Chapelle-Royale

BOUGE



19 juin : Feu de la Saint Jean. Dîner Champêtre et dansant.

20 juin : Journée détente en plein air. Concours de pétanque, tournois de foot et lâcher de truites.

Récompenses du 14 juillet



François Sineau, Jérémy Boulay, Cindy Boulay, Johann Ménager, Astrid Panza, Camille Poirier, Mauricette Dieu, Maryse Teinturier

Traditionnellement, la municipalité a récompensé à l'issue du défilé du 14 juillet les participants aux concours des maisons fleuries et les jeunes diplômés de la commune. Ainsi, **Jérémy Boulay, Johann Ménager, Cindy Boulay et Camille Poirier** ont reçu tous les quatre une parure de stylos pour les récompenser de leur diplôme de fin d'année.

François Sineau, agent, a été récompensé pour le Fleurissement de la commune.

Astrid Panza, Mauricette Dieu et Maryse Teinturier ont reçu des mains de Thomas Blonsky une composition florale pour leur prix aux concours des maisons fleuries.

Un jeune capellarien lauréat du concours de pêche

Kevin Gueux n'a que 14 ans et vient de gagner le concours régional de pêche qui s'est déroulé à Chambord. Il pratique ce loisir depuis 3 ans à l'école de pêche de la Bazoche-Gouet. Ainsi, Kevin a pêché la plus grosse brème (4 900 g), sous les yeux de son grand-père, fier d'avoir transmis sa passion à son petit-fils devenu champion.

Journal d'information de la commune de Chapelle-Royale

Directeur de publication : Thomas Blonsky

Rédaction-conception : AnneBcommunication

Mise en page, impression : Echo de Brou - Tél. 02.37.47.00.52

Dépôt légal n° 570 - Décembre 2010

Ne pas jeter sur la voie publique - www.chapelle-royale.fr

Dimanche 5 septembre : Rando à Chapelle-Royale

De nombreux habitants ont participé à la troisième randonnée de la Communauté de Communes du Perche-Gouet à Chapelle-Royale. Cette balade découverte de 13,5 km partait de la mairie où les participants pouvaient prendre des forces autour d'un petit déjeuner avant le départ dans les chemins de la commune. A l'arrivée, un apéritif percheron était servi aux randonneurs. Le circuit est disponible au point tourisme de l'espace multiservice.



L'église ouverte 7 jours sur 7



Depuis cet été, l'église de notre village est ouverte de 9 h à 19 h sans interruption. Nombreux sont ceux d'entre vous qui sont venus inscrire leur témoignage sur le livre d'or posé à l'entrée. La plupart des messages exprime l'entière satisfaction de redécouvrir l'église de son village, lieu souvent de souvenirs partagés.

(Attention, en cas de grand froid l'ouverture de l'église n'est pas assurée).

Le patrimoine de Chapelle-Royale photographié

Notre patrimoine bâti mérite d'être mis en valeur. A cet effet, un reportage photo est en cours de réalisation : Philippe LEBEL a été accrédité pour photographier les maisons et éléments architecturaux de Chapelle-Royale. Il va donc parcourir notre village et les hameaux avec son matériel, et prendre quelques photos au gré de ses découvertes. Ne soyez donc pas surpris si vous le rencontrez.

N'hésitez pas à contacter Monsieur le Maire pour en savoir plus !